

des Princes &c. Juillet 1773. 31

» la Couronne & du Grand-Duché de Lithuanie &
» des Provinces qui lui sont attenantes, nous rempli
» rons fidèlement tous les devoirs compétens à ces
» charges. Nous n'acceptons aucune Constitution
» pendant tout le cours de la Diète suivante : nous
» ne la signerons & nous ne la ferons insérer au
» Grod, ni dans le Code des Loix, sans qu'elle soit
» décidée par la pluralité des voix ; nous dépen-
» dons exactement en tout de la République & des
» Etats assemblés ; nous donnerons notre suffrage
» dans les jugemens, selon Dieu & la justice, selon
» les preuves par écrit, sans égard au plus riche ou
» au plus pauvre. Nous nous conduirons enfin dans
» tous les devoirs que les charges de Maréchaux
» nous imposent & qui nous concernent, suivant
» Dieu, les Loix & la conscience ; ainsi Dieu nous
» soit en aide & sa sainte Passion. »

Puisque les Maréchaux ont déjà prêté serment en
notre présence, selon cette formule, pardevant le
premier dans l'Ordre des Nonces, nous leur enjoignons
donc d'instruire, par leurs Universaux, nos
Concitoyens résidens dans leurs foyers, que nous
nous sommes Confédérés pour procurer la félicité à
la Patrie, de les animer à concourir au salut de la
République, d'établir la juridiction des jugemens
de la Confédération générale, & de nommer les
délégués au Trône de Sa Majesté pour la prier de
vouloir bien confirmer gracieusement notre Confé-
dération générale. Nous recommandons, en même-
tems, aux Maréchaux & aux Conseillers qui leur
sont adjoints, de faire prêter le serment de fidélité
& d'obéissance à la Confédération par tous les Mem-
bres de la Magistrature & des différentes Jurisdic-
tions, & de les faire enregistrer dans les actes de la
Confédération. Nous ne doutons nullement que
dans ce moment, duquel la tranquillité intérieure
& le bonheur de la République dépendent unique-
ment, tout Citoyen dévoué au bien public & porté
à la paix si désirable, n'accède à cet ouvrage salu-
taire & ne joigne ses forces, ses travaux, les soins
& ses avis pour le service commun de la Patrie dé-
solée. Lies ensemble par un nœud indissoluble,
nous les invitons tous à adhérer aux mêmes senti-
mens, en déclarant que quiconque n'est pas avec
nous,